



Genève, le 16 septembre 2019
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse conjoint du département de la cohésion sociale et de la commune de Thônex

Vernissage de l'œuvre de Nicolas Muller "Desire Line" au parc Munier, à Thônex

Le vernissage de "Desire Line", œuvre de Nicolas Muller, a eu lieu ce soir, en présence de l'artiste et des autorités politiques cantonales et communales.

L'œuvre est intégrée à la réfection du parc Munier, qui a fait l'objet d'une requalification complète. Pour l'organisation du concours sur invitation, le suivi de la production de la pièce et son financement, la commune de Thônex a reçu le soutien du fonds cantonal d'art contemporain. Cette œuvre est la première commande d'art contemporain de la commune.

M. Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat chargé du département de la cohésion sociale, a rappelé que l'artiste, Nicolas Muller, aborde dans ses oeuvres la notion d'émancipation et réfléchit à la manière dont l'individu peut s'écarter des cadres ou des règles qui régissent la vie en société. M. Marc Kilcher, conseiller administratif de la commune de Thônex, a expliqué que le premier enjeu de cette réfection était de fluidifier le passage des promeneurs et créer ainsi une ambiance apaisante grâce à une nouvelle végétation, pour ramener dans ce parc des Thônésiens qui l'avaient abandonné.

Desire Line de Nicolas Muller

Desire Line désigne, en anglais, les chemins alternatifs créés par les promeneurs qui s'écartent du sentier prédéfini. La marche et la déambulation dans le parc sont associées à cette liberté de mouvement. Les allées et venues des marcheurs qui s'écartent du chemin et débordent sur la pelouse apparaissent comme un flux libre, difficile à canaliser.

L'œuvre est constituée d'un bas-relief en bronze, fixé sur un socle enfoui dans le sol. Sa forme résulte d'une proposition participative: des empreintes de pas d'enfants et d'habitants de la commune de Thônex prises dans de la plastiline puis coulées dans le bronze.

Nicolas Muller est né en 1983 à Strasbourg. Titulaire d'un diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) de l'Ecole supérieure d'art de Metz, il est également diplômé de la HEAD Genève. Il a bénéficié de nombreuses expositions personnelles et collectives, essentiellement en Suisse et France. Il travaille notamment sur le rapport au corps et les traces laissées par les individus sur les architectures urbaines.

Au parc Munier, il a pu compter sur une collaboration avec le bureau de paysagistes Oxalis, chargé de la requalification du parc, pour l'installation de sa pièce. L'artiste proposera également de prolonger son œuvre prochainement par l'organisation d'un *workshop* avec le danseur Gregory Stauffer. Ce *workshop*, qui aura lieu dans le parc Munier et le long de la

promenade des Lucanes, fera l'objet d'une communication ultérieure par la commune de Thônex.

Pour toute information complémentaire:

- *Mme Diane Daval, responsable du dons cantonal d'art contemporain, DCS, T. + 41 22 546 63 81, diane.daval-beran@etat.ge.ch;*
- *M. François Fortuna, secrétaire général adjoint de la commune de Thônex, T. + 41 22 869 39 00, f.fortuna@thonex.ch.*